

Présidence de M. Nicola Di Giulio, président

**Membres absents excusés :** Mme Pauline Blanc, Mme Sima Dakkus, Mme Alice de Benoît, Mme Olivia Fahmy, M. Alain Hubler, M. Musa Kamenica, M. Sébastien Kessler, Mme Sara Soto, M. Namasivayam Thambipillai, Mme Diane Wild

**Membres absents non excusés :** Mme Isabelle Bonillo, M. Matthieu Carrel, Mme Anna Crole-Rees, M. Jean-Pascal Gendre, Mme Denise Gemesio, Mme Angèle Flora Mendy

Membres présents	84
------------------	----

Membres absents excusés	10
-------------------------	----

Membres absents non excusés	6
-----------------------------	---

Effectif actuel	100
-----------------	-----

<b>Ouverture</b>	La séance est ouverte à 21 h en la salle du Conseil communal à l’Hôtel de Ville de Lausanne
------------------	---

<b>Interpellation urgente – INT35 - LEA</b>	<b>de M. Fabrice Moscheni et consorts : « Dioxine à Lausanne : une crise sanitaire par amnésie ? »</b>
---	--

<i>Développement</i>	M. Fabrice Moscheni (UDC)
----------------------	---------------------------

<i>Réponse de la Municipalité</i>	Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture
-----------------------------------	---

<i>Discussion</i>	M. Fabrice Moscheni, <u>qui dépose trois résolutions</u>
-------------------	--

<i>Résolution 1 (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité fasse chaque mois un point de la situation par écrit aux Lausannois</i>
-----------------------------	---

<i>Résolution 2 (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité lance un dépistage des personnes intoxiquées par la dioxine et s’assure que les mesures adéquates soient prises pour les soigner.</i>
-----------------------------	---

<i>Résolution 3 (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité évalue et quantifie les risques de procédure et indemnisation de personnes impactées par la pollution.</i>
-----------------------------	--

<b>Interpellation urgente</b>	<b>de M. Johann Dupuis et consorts : « Lausanne contaminée aux dioxines : qui doit assainir et qui va payer ? »</b>
-------------------------------	---

<i>Développement</i>	M. Johann Dupuis (EàG)
----------------------	------------------------

<i>Réponse de la Municipalité</i>	Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture
-----------------------------------	---

## Deuxième partie de la 6<sup>e</sup> séance du mardi 9 novembre 2021

<i>Discussion</i>	M. Johann Dupuis, <u>qui dépose deux résolutions.</u>
<i>Résolution 1 (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité communique activement aux citoyens quant aux possibilités d'assainissement des parcelles touchées par la pollution aux dioxines.</i>
<i>Résolution 2 (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité s'engage auprès des autorités fédérales, en particulier par le biais des consultations en cours, pour que le cadre légal le plus favorable à un assainissement rapide et efficace des surfaces touchées rentre en vigueur.</i>
<i>Discussion sur les deux interpellations</i>	M. Olivier Marmy (PLR), <u>qui dépose une résolution.</u>
<i>Résolution/int Moscheni (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal invite la Municipalité à prendre les mesures utiles permettant d'identifier, contacter, suivre les habitants potentiellement touchés par les émissions de dioxine de l'ancienne usine d'incinération, et à renseigner régulièrement le Conseil communal sur ses démarches.</i>
<i>Discussion (suite)</i>	M. Antoine Piguet (PLR), <u>qui dépose une résolution</u>
<i>Résolution/int Moscheni (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal demande à la Municipalité de prendre toutes les mesures possibles pour s'assurer que toutes les personnes – employés de la ville directement ou indirectement – qui auraient pu être en contact avec de la terre contaminée par la dioxine soient examinées médicalement afin de pouvoir détecter si leur organisme est susceptible de contenir des traces de dioxine ou qu'ils aient pu être affectés dans leur santé d'une quelconque façon. Le Conseil communal demande à la Municipalité de l'informer de l'avancée de ces démarches ainsi que des résultats.</i>
<i>Discussion (suite)</i>	Mme Alexandra Gerber (Les Verts), Mme Ariane Morin (Les Verts), Mme Aude Billard (Soc.), Mme Virginie Cavalli (Vert'libéraux), M. Antoine Piguet (PLR), Mme Caroline Devalloné Dinbali (Soc.), Mme Natacha Litzistorf, municipale, Logement, environnement et architecture, M. Fabrice Moscheni, <u>qui modifie sa résolution 1</u>
<i>Résolution 1 modifiée</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité fasse trimestriellement un point de la situation par écrit aux Lausannois</i>
<i>Discussion (suite)</i>	M. Johann Dupuis (EàG), M. Ilias Panchard (Les Verts)
<i>Vote/rés. 1 Moscheni</i>	Le Conseil, par 50 oui, 5 non et 13 abstentions, <b>accepte</b> la résolution 1 de M. Fabrice Moscheni.
<i>Vote/rés. 2 Moscheni</i>	Le Conseil, par 19 oui, 45 non et 9 abstentions, <b>refuse</b> la résolution 2 de M. Fabrice Moscheni.
<i>Vote/rés. 3 Moscheni</i>	Le Conseil, par 17 oui, 42 non et 9 abstentions, <b>refuse</b> la résolution 2 de M. Fabrice Moscheni.
<i>Vote/rés. Marmy</i>	Le Conseil, par 17 oui, 42 non et 7 abstentions, <b>refuse</b> la résolution 2 de M. Olivier Marmy

## Deuxième partie de la 6<sup>e</sup> séance du mardi 9 novembre 2021

---

<i>Vote/rés. Piguet</i>	Le Conseil, par 20 oui, 35 non et 9 abstentions, <b>refuse</b> la résolution de M. Antoine Piguet.
<i>Vote/rés 1 Dupuis</i>	Le Conseil, par 57 oui, 4 non et 8 abstentions, <b>accepte</b> la résolution 1 de M. Johann Dupuis.
<i>Vote/rés. 2 Dupuis</i>	Le Conseil, par 32 oui, 25 non et 11 abstentions, <b>accepte</b> la résolution 2 de M. Johann Dupuis.
<b>Interpellation urgente</b>	<b>de Mme Manon Zecca et consorts : « Aubépinés 39 et 41 un projet qui fait mal au quartier »</b>
<i>Développement</i>	Mme Manon Zecca (EàG)
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Grégoire Junod, syndic
<i>Discussion</i>	Mme Manon Zecca, <i>qui dépose une résolution.</i>
<i>Résolution (dépôt)</i>	<i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette tout en œuvre pour sauvegarder la qualité de vie du quartier des Aubépinés, plus précisément aux n°39 et 41, pour y préserver le patrimoine architectural et naturel et y maintenir des loyers abordables, en s'engageant notamment à refuser l'octroi d'un permis de construire qui ne correspondrait pas à ces critères</i>
<i>Discussion (suite)</i>	M. Philippe Miauton (PLR), M. Benoît Gaillard (Soc.), M. Pierre Conscience (EàG), Mme Constance Von Braun (Les Verts), Mme Ariane Morin (Les Verts), Mme Manon Zecca (EàG), M. Valéry Beaud (Les Verts), M. Vincent Vouillamoz (Vert'libéraux), M. Benoît Gaillard (Soc.), M. Johann Dupuis (EàG), Mme Virginie Cavalli (Vert'libéraux), M. Grégoire Junod, syndic
<i>Vote/résolution</i>	Le Conseil, par 38 oui, 12 non et 4 abstentions, accepte la résolution de Mme Manon Zecca.
<b>Clôture</b>	La séance est levée à 23h 59.
	Le président
	La secrétaire adjointe